

PREAVIS MUNICIPAL N°3/2017

Concernant le rapport sur les comptes de la commune de Trélex et la décharge de sa gestion pour l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Pour la première fois depuis fort longtemps, les comptes de notre commune bouclent l'année 2016 avec un excédent de charges de CHF 444'523.83, par rapport à un budget déficitaire prévu de CHF 722'900.00. Un deuxième exercice comme celui-ci mènerait la commune en situation d'endettement à l'habitant en lieu et place de fortune nette, comme ce fut le cas ces dix dernières années.

Il est à relever que nous avons dû recourir à deux prélèvements à la réserve sans pouvoir les reconstituer, soit CHF 200'000.00 pour la péréquation et CHF 300'000.00 pour la facture sociale, montants attribués dans les comptes 2015 pour le décompte final 2015. Si nous avions voulu reconstituer ces réserves pour le décompte final 2016, le déficit aurait été de CHF 944'523.83.

Les calculs pour le budget communal de la péréquation et de la facture sociale reposent sur des acomptes, le bouclage de ces décomptes n'étant pas fait pour l'exercice 2016, nous préférons attendre pour savoir si nos acomptes sont suffisants. Les informations cantonales que nous avons reçues après le bouclage des comptes 2016 prévoient une modification du nombre des points écrêtés (alimentation d'une couche par les communes à forte capacité financière à l'aide d'un écrêtage sur les recettes dépassant fortement la moyenne des communes), ce qui pourrait nous faire bénéficier d'un remboursement entre les acomptes payés et le décompte final.

Les rattrapages d'impôts de contribuables fortunés se sont estompés en 2016. En 2015 ils nous avaient aidés à présenter des comptes positifs. Un inversement de tendance est en cours quant aux impôts sur le revenu et sur la fortune. Les encaissements d'impôts sur le revenu sont en net recul, la fortune en augmentation, ainsi que l'impôt foncier !

Les rentrées fiscales conjoncturelles, (frontaliers, successions, gain immobiliers, droits de mutation) sont redistribuées à 50 % dans le calcul d'une couche de la facture sociale.

Plus de 80 % de nos charges sont liées à des dépenses cantonales et intercommunales, ainsi le peu qui nous reste à gérer n'excède que très rarement les montants budgétés.

Quant aux prévisions pour l'année 2017, à ce jour, elles sont moroses. Le budget prévisionnel 2017, déficitaire de CHF 680'105.00 incluait des recettes de CHF 300'000.00 pour vente de graviers, gravière qui finalement ne s'ouvrira qu'en 2018.

Avec la réforme de la péréquation intercommunale, l'impact de la RIE III voté en 2015 (3ème réforme des impôts sur les entreprises), se traduira pour les communes par la répartition solidaire d'une perte de près de CHF 100 millions.

Le Conseil d'Etat, lors d'une conférence de presse en janvier 2016, annonçait une adaptation de la péréquation intercommunale.

Une projection 2020 basée sur notre taux d'imposition de 53 cts (et non 57 cts comme accepté par le Conseil dès 2016) prévoit pour Trélex une charge supplémentaire de 6.2 points d'impôts (environ CHF 725'000.00 au taux 2016) pour compenser solidairement le manque à gagner du Canton pour la facture sociale, la péréquation intercommunale et la réforme policière.

Une réflexion quant au taux d'impôts communal 2018 doit être envisagée. Le rattrapage à payer, en 2017, pour le décompte péréquation et facture sociale 2016 comme mentionnée plus haut, déterminera la décision que nous vous soumettrons par préavis le 25 octobre prochain.

Rubrique 2. Finances.

Pour 2016, notre taux d'impôt a été augmenté de 53 cts à 57 cts par préavis municipal. Malgré cette augmentation, l'impôt sur le revenu est de CHF 552'000.00 en-dessous des encaissements 2015 !

L'impôt sur la fortune a également baissé par rapport aux comptes 2015, mais est au-dessus du budget.

Les revenus conjoncturels sont irréguliers.

Les droits de mutation sont au-dessus des comptes 2015 et du budget ; les gains immobiliers inférieurs par rapport aux comptes 2015 et du budget. Encaissement d'impôts sur les successions et donations non prévisibles.

Les montants inscrits au budget 2016 correspondent aux impôts encaissés en 2014 (rendement des impôts) qui servent à l'Etat de Vaud à fixer les acomptes péréquation et facture sociale.

Rubrique 210.4800 = prélèvement à la réserve pour des charges de défalcation (voir 210.3300).

Une provision de CHF 500'000.00 existe au bilan dans le 9282.21 « Fonds de Réserve Débiteurs » pour palier à une demande de restituer des acomptes pour contribuables fortunés qui verraient leur situation se modifier ou quitter notre commune.

Rubrique 22. Service Financier.

220.4800 Prélèvement à la réserve de CHF 200'000.00 attribués en 2015 pour la facture finale de la péréquation, ainsi que prélèvement pour niveler les pertes sur nos débiteurs.

220.3800 Pas de constitution de réserve, contrairement aux années précédentes.

Rubrique 45. Ordures ménagères, déchetterie et élimination

Ce compte a été équilibré tout d'abord par une imputation interne de 456 jeunes exemptés de la taxe déchets inscrit en revenu. Ce revenu se transformera en charges sociales imputé au 710.3900 dans le service social, puisqu'il s'agit d'une décision du Conseil Communal pour soulager les familles.

Finalement, le chapitre des ordures se trouve excédentaire, un montant de CHF 19'290.85 a pu être attribué pour la première fois au compte réserve No. 9280.45.

La notice de la DGE sur le financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité du « pollueur - payeur » n'autorise pas aux communes de couvrir les frais d'élimination des déchets urbains. Seul les déchets spéciaux (carnés, solvants, routes, inertes, etc.) peuvent être puisés dans les impôts.

Du fait de l'attribution à la réserve et selon évolution dans les 2 à 3 ans à venir, la taxe de base de CHF 100.00 pour déchets ménagers valorisables pourrait subir une modification à la baisse.

Rubrique 72. Prévoyance Sociale.

Réserve dissoute pour la facture finale 2015, CHF 300'000.00, mais pas reconstituée comme expliqué en première page.

Selon le **tableau des investissements 2016** en annexe, deux préavis ont été terminés, soit celui du bouclage ESP (eau sous pression) chemin des Santous, ainsi que celui de la réfection de la route du Vuarne ; ce dernier avec un dépassement d'environ CHF 11'000.00. Les travaux qui ont conduit à ce dépassement ont été régulièrement annoncés lors des séances du Conseil Communal par le Municipal en charge du dicastère.

Amortissement des Actions Télé-Dôle compte 9153.10 au bilan = actions achetées en 2004 et cédés gratuitement au Conseil Régional par préavis No 9/2015.

La qualité de notre bilan continue à se dégrader.

Nos liquidités et disponibilités en fin d'année 2016 sont en baisse de CHF 600'000.00 malgré le fait d'avoir contracté un emprunt de CHF 2'000'000.00 pour les travaux de l'auberge qui ont débutés en septembre 2016, CHF 482'526.40 de factures ont été payées au 31.12.2016.

Notre patrimoine financier (ferme Galé, maison Paul, Auberge) s'élève à près de CHF 4'670'000.00 en légère augmentation liée aux travaux sur l'Auberge.

Le patrimoine administratif est principalement composé de préavis en cours, voir tableau des investissements.

Du côté des passifs, les fonds de réserves affectés ont diminué de CHF 161'000.00 et les fonds de réserve libre de CHF 500'000.00.

Nos réserves sont toujours couvertes à plus de 100 %.

Gestion de la Commune

En annexe, vous trouverez le rapport sur la gestion 2016 de la Municipalité qui n'est pas soumis au vote.

Aussi, nous vous présentons ci-après quelques postes dont les fluctuations sont comparées au budget 2016 et qui nous semblent mériter des commentaires :

Chapitre 1 – ADMINISTRATION GENERALE

Page 1/18 – Autorités

Municipalité

+CHF Charges	4'000.00	102.3000 – plus de vacances suite changement législature
-----------------	----------	--

Page 2/18 – Administration et Tourisme

Administration

+ CHF Charges	9'000.00	110.3170 – suite changement législature
- CHF Charges	5'000.00	110.3650.2 – NSTC Rétro, pas de demande de soutien

Tourisme

Equilibré,
Taxe de séjour, en relation avec les encaissements

Page 3/18 – Transports publics et Informatique

-CHF Charges	16'000.00	180.3510 – TPN bassin 3 – charges cantonales moins élevés
-CHF Charges	5'000.00	19 – service informatique une partie du leasing remplacé par hébergement cloud

Chapitre 2 – FINANCES

Page 4/18 – impôts

-CHF Charges	39'000.00	210.3300 - défalcatons, impôts source rendu, Montant prélevé à la réserve, voir 210.4800
-----------------	-----------	---

+CHF Charges	84'000.00	210.3800 - attribution à la réserve Mise à niveau débiteurs à risque impôts et contribuables non taxés
-CHF Revenus	638'000.00	210.4001 - voir texte du préavis
+CHF Revenus	521'000.00	210.4002 voir texte du préavis
-CHF Revenus	25'000.00	voir texte du préavis total des trois postes impôts conjoncturels en diminution, soit 210.4050, 210.4040, 210.4411

Page 5/18 - Service financier

+ CHF Charges	10'000.00	220.3320 – amortissement actions Télé-Dôle et cédées gratuitement au Conseil Régional, préavis
+ CHF Charges	112'000.00	220.3522 rattrapage de l'année 2015
+CHF Revenus	200'000.00	220.4800 - voir texte du préavis Prélèvement à la réserve sans reconstitution

Chapitre 3 - DOMAINES ET BATIMENTS

Page 6/18 – Forêts

-CHF Charges	21'000.00	320 - budget bien tenu par notre garde forestier
+CHF Revenus	47'000.00	322.4360 – remboursement ECA dégâts de grêle 2013 Vuarne

Pages 7 à 10 sur 18 – Bâtiments communaux

Cette rubrique est bien tenue tant au niveau des recettes que les charge

Auberge

Fin de bail juillet 2016 et début des travaux en automne
3521.4360 – ECA remboursement sinistre grêle 2013

Collège Marmouzets

3523.3140 – aménagement d'une cantine scolaire
(revenus de l' AISGE sous forme de location)

Cette dépense non budgétée est mentionnée dans le rapport de gestion
à la fin du dicastère des finances.

Salle polyvalente

3524.3140 – travaux étanchéité côté ouest et coupoles suite dégâts
grêle 2013

L'ECA n'a pris en charge qu'un montant restreint.

Cette dépense non budgétée est mentionnée dans le rapport de gestion
à la fin du dicastère des finances

Ferme Galé

Rubrique équilibrée

Excédent de recettes attribué au fonds de rénovation

3530.3140 – travaux non prévus pour faire face à des fuites d'eau

Chapitre 4 – TRAVAUX

Cette rubrique est bien tenue tant au niveau des recettes que les
charges, voir ci-après :

11 à 13/18 – urbanisme, routes, ordures, égouts

Urbanisme

+CHF	9'000.00	420.4360 – encaissement des permis de construire, et
Revenus		420.3800 – attribution à la réserve

Routes

-CHF	55'000.00	moins de charges que budgété
Charges		430.3310 - pas d'amortissement car préavis pas terminé
		430.3320 – amortissement du préavis route du Vuarne
		430.4360 – remboursement assurance maladie collaborateur

Parcs, Promenades, cimetière

-CHF	18'000.00	Moins de dépenses
Charges		

45. ordures ménagères, déchèterie et élimination

Les comptes sont équilibrés par attribution à la réserve
Voir texte du préavis

450.3180 – en augmentation suite ramassage méthanisable
451.4900 – personnes exonérées de la taxe
451.3310 – pas d'amortissement car préavis déchèterie pas terminé

+CHF 0

Égouts, épuration

Équilibré par virement du solde aux fonds de réserve affecté

Solde du fonds de réserve égouts CHF 821'500.00
Plus CHF 28'500.00

Solde du fonds de réserve épuration CHF 418'000.00
Plus CHF 10'000.00

460.3140 – entretien d'une zone seulement

Chapitre 5 - INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Charges en diminution dans l'enseignement, car population en
augmentation dans les autres communes (AISGE)

Page 14/18 – primaire, secondaire

-CHF 11'000.00 510.3520 - primaire
Charges 83 élèves, plus 3

-CHF 99'000.00 520.3522 - secondaire
Charges 91 élèves, plus 1

Chapitre 6 – POLICE

Page 15/18 – Police, SDIS, PC

-CHF 17'000.00 60 – Administration Police, charges en diminution
Charges 600.3180 et 600.3520
Le SIR a remplacé les ASP en mai 2016

-CHF 15'000.00 65 - SDIS
Charges économie d'échelle

Chapitre 7 - SECURITE SOCIALE

Page 16/18 – Sécurité Sociale

+CHF 49'000.00
Charges

charges globalement en augmentation

Service social

710.3522 - accueil préscolaire selon heures consommées

710.3523 – répartition selon heures consommées

710.3900 – personnes exemptées de la taxe déchets

Prévoyance sociale cantonale

Voir texte du préavis

Rattrapage 2015 CHF 359'221.00

720.4800 – réserve dissoute mais pas reconstituée

Chapitre 8 - SERVICES INDUSTRIELS

Pages 17 et 18 – Services Industriels et Résultat

+CHF 0

81 - Service des eaux :

Équilibré par prélèvement du solde aux fonds de réserve

Solde du fonds de réserve en diminution à CHF 1'099'000.00

810.3320 – préavis bouclage ESP Santous

810.3140 – rupture canalisation Place de la Tour

Cette dépense non budgétée est mentionnée dans le rapport de gestion à la fin du dicastère des finances

84 - Service de la chaleur – force :

840.3141 – recherche et réparation fuite conduite chauffage

Résultat

+CHF 444'523.83
Charges

excédent de charges, voir pages texte du préavis


Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

Vu Le préavis N°3/2017 de la Municipalité
Entendu Le rapport de la commission de gestion
Considérant que Cet objet a été porté à l'ordre du jour
Décide D'accepter le préavis concernant le rapport sur les comptes de la commune de Trélex pour l'année 2016, et
de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic : Y. Ravenel le Secrétaire adj: J. Joseph



Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 01 mai 2017 et accepté pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 14 juin 2017.

Annexes :

- Comptes par ordre administratif et tableau comparatif
- Bilans comparés
- Tableau des investissements
- Rapport sur la gestion 2016 (non soumis au vote)